



BAFA - DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE – ANNÉE 2025

Le CCAS de Porte des Pierres Dorées met en place un dispositif d'aide pour le financement du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) pour l'année civile 2025.

L'aide, d'un montant de 150€, sera attribuée après étude du dossier rendu complet.

Ce dossier est à retourner complété au Centre Communal d'Action Sociale, Mairie de Porte des Pierres Dorées, 345 rue du Lavoir – Liergues, 69400 PORTE DES PIERRES DORÉES.

1 RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

NOM :

Prénom :

Date de naissance : / / à

Adresse :

E-mail :@.....

Téléphone portable :

2 PROJET DE FORMATION

Nom et coordonnées de l'organisme :

.....
.....

Intitulé du stage :

Lieu de formation :

Date de formation : / /

Coût du stage : €

3 PIÈCES À FOURNIR

- Photocopie du diplôme du BAFA
- Factures des organismes de formation
- Justificatif de domicile
- Attestation du versement de l'aide de la CAF/MSA
- Relevé d'identité bancaire

4 RÈGLEMENT

Article 1 : Objet

La participation du CCAS a pour vocation de soutenir des candidats désirants passer le BAFA.

Article 2 : Critères d'éligibilité

- Être âgé de 16 ans au minimum
- Résider sur la commune de Porte des Pierres Dorées
- Avoir perçu l'aide de la CAF/MSA et fournir la preuve d'inscription
- Attestation d'inscription à une formation auprès d'un organisme agréé Jeunesse et Sport

Article 3 : Dépôt des dossiers

Le dossier complété accompagné des pièces à fournir doit être envoyé à l'adresse ccas@portedespierresdorees.fr ou déposé en Mairie.

Date, signature et engagement du candidat

